



Informez-vous : suivez les plus récentes prévisions météorologiques et soyez informé des avertissements en syntonisant la télévision, en consultant Météo Média ou en vous abonnant aux Services Météo Sur-le-champ pour appareil mobile.

Pour en savoir plus sur la foudre, visitez le site Web d'Environnement Canada à www.ec.gc.ca/foudre-lightning et celui de la CSST à www.csst.qc.ca



Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 535
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530 • Télécopieur : 450 679-0471
info@agricarrieres.qc.ca • www.agricarrieres.qc.ca

N'oubliez pas que pendant un orage, vous n'êtes nulle part en sécurité à l'extérieur.

**QUAND LE TONNERRE GRONDE,
TROUVEZ UN ABRI SÛR!**



À L'INTENTION
des producteurs et des travailleurs agricoles



**EN CAS D'ORAGE... ÉVITEZ
LES DANGERS LIÉS À LA FOUDRE!**

La foudre représente un réel danger pour ceux qui travaillent à l'extérieur. Chaque année, au Canada, on dénombre jusqu'à 10 décès et 164 cas de blessures attribuables à la foudre. Or, vous pourriez les prévenir grâce à une préparation en cas d'urgence adéquate et à quelques précautions simples.

Tous les travailleurs agricoles doivent connaître les règles de sécurité à adopter pour se protéger lors de l'imminence d'un orage.

Les employeurs agricoles ont également la responsabilité d'informer les travailleurs des dangers liés à la foudre et de mettre en place des mesures de prévention. Ils doivent alerter les travailleurs au moment opportun pour faciliter leur évacuation et les mettre en lieu sûr.

Voici un résumé des informations disponibles provenant de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et d'Environnement-Canada.



Quelles mesures pouvez-vous adopter pour vous protéger?

- ✓ **Ne jamais rester** sous un arbre isolé, le long d'une clairière déboisée, dans une éclaircie ou sur le sommet d'une colline.
- ✓ **S'éloigner de toute structure en hauteur**, comme un poteau, un mât, une grue ou une autre structure métallique.
- ✓ **S'éloigner de tout ce qui est conducteur d'électricité**, comme les clôtures métalliques. Utiliser seulement des appareils qui fonctionnent à pile.
- ✓ Dès que l'orage s'annonce, **trouver un abri sûr**, comme un véhicule (fenêtres fermées), un bâtiment ou, à défaut, se réfugier dans une grotte, une crevasse ou sous une falaise. Un abri sûr est un immeuble entièrement fermé, qui comprend câblage et plomberie. Les hangars, les abris de pique-nique, les tentes ou les vérandas couvertes ne vous protègent PAS de la foudre.
- ✓ En forêt, s'abriter sous une végétation dense formée de buissons ou de petits arbres.
- ✓ Si la foudre éclate avant qu'on ait eu le temps de se mettre à l'abri, **s'accroupir**, le front sur les genoux, en s'assurant que les mains et les vêtements ne touchent pas le sol. Contrairement aux idées reçues, **on ne doit pas s'allonger sur le sol**, car cela augmenterait les contacts avec les charges conduites par la terre humide.
- ✓ Prendre des précautions même si l'orage n'est pas encore au-dessus de soi, car un éclair peut frapper à plusieurs kilomètres du nuage d'origine.



Temps de réaction

Si 30 secondes ou moins s'écoulent entre l'éclair et le tonnerre, il faut chercher un abri. Il est recommandé d'y rester pendant 30 minutes après le dernier grondement de tonnerre.

Si moins de cinq secondes s'écoulent entre l'éclair et le tonnerre, il faut s'abriter immédiatement.



PREMIERS SOINS aux victimes de la foudre

Les victimes de la foudre ne sont pas conductrices de charge électrique et peuvent être manipulées sans risque.

- ✓ **Téléphonez aux services de secours.** Les victimes seront atteintes de brûlures ou de chocs, et doivent recevoir immédiatement des soins médicaux. **Appelez le 9-1-1.**
- ✓ **Administrez les premiers soins.** En cas d'arrêt respiratoire, procédez à une réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Utilisez un défibrillateur externe automatisé si vous en avez un.